

ARTIS
en Bourgogne-Franche-Comté



x

DANSE
Direction FATTOUMI/LAMOUREUX

x



PORTRAIT DE LA DANSE

EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

2020

SOMMAIRE

INTRODUCTION page n°3

**UNE PREMIÈRE VUE D'ENSEMBLE DE LA DANSE
EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ** page n°6

**UN PROFIL ARTISTIQUE ASSEZ SPÉCIFIQUE
DES DANSEURS ET DES CHORÉGRAPHES** page n°12

UNE STRUCTURATION CLASSIQUE MAIS FRAGILE page n°21

**DES SOUTIENS FINANCIERS ASSEZ MARQUÉS ET
DES PARTENARIATS VARIÉS** page n°25

CONCLUSION page n°29

BIBLIOGRAPHIE page n°31

**LISTE DES COMPAGNIES CHORÉGRAPHIQUES
EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ** page n°33

INTRODUCTION

► Contexte général

Même si de par sa position géographique elle est située entre trois zones attractives (Paris, Lyon, Strasbourg), la Bourgogne-Franche-Comté n'en est pas moins riche dans le domaine culturel, et notamment celui du spectacle vivant. En témoigne la présence de plus de 300 compagnies, toutes disciplines artistiques confondues, et plus de 200 structures de création et de diffusion (lieux, festivals). Si le théâtre reste la discipline artistique la plus présente dans la région comme sur le reste du territoire national, la danse constitue une discipline non négligeable en Bourgogne-Franche-Comté. La réforme territoriale de 2014-2015, qui a conduit à la fusion de la Bourgogne et de la Franche-Comté à l'instar de plusieurs autres régions en France, a poussé les acteurs culturels et les financeurs publics à repenser leur rapport et leur appréhension du territoire régional.

► Les origines du projet

C'est dans ce contexte de bouleversements et de changements structurels que trois structures se sont associées pour effectuer un travail sur la danse dans le cadre de la nouvelle grande région : VIADANSE – Centre Chorégraphique National de Bourgogne-Franche-Comté à Belfort, Le Dancing – Centre de Développement Chorégraphique National Dijon Bourgogne-Franche-Comté, ARTIS-le lab (organisme culturel régional au service des professionnels du spectacle vivant). Les deux structures labellisées pour la danse en région et l'organisme culturel régional mènent depuis 2019 un travail de coopération autour des problématiques actuelles du secteur chorégraphique. Dans ce cadre, les trois structures ont souhaité réaliser une enquête auprès des artistes de danse de la région afin de mieux cerner ce secteur et les réalités vécues par ces personnes. En effet depuis la fusion des régions au 1er janvier 2016, aucune observation n'a été menée sur cette discipline en Bourgogne-Franche-Comté. Dans l'ancienne configuration régionale, les travaux de ce type sur la région Bourgogne remontent à 2006 (l'un mené par le ministère de la Culture, l'autre par l'association culturelle régionale Musique Danse Bourgogne). Quant à la Franche-Comté, sauf erreur il semblerait qu'aucune étude ou enquête n'ait été menée sur le sujet.

► Objectifs de l'enquête

L'enquête menée par VIADANSE, Le Dancing et ARTIS-le lab constitue donc un travail utile et essentiel pour toute personne souhaitant appréhender le secteur chorégraphique en Bourgogne-Franche-Comté. La synthèse écrite qui en est issue vise à dresser un portrait général de la danse en région, délivrant un premier niveau d'informations. Au-delà de disposer d'une meilleure connaissance de cette discipline artistique, les partenaires souhaitent s'appuyer sur les résultats de l'enquête pour identifier les problématiques rencontrées par les artistes chorégraphiques et proposer des réponses à leurs besoins. Cette démarche doit débuter en 2021 et se poursuivre sur les années qui suivent.

► Méthodologie de l'enquête

L'enquête a été menée par le biais d'un questionnaire mis en ligne de février à avril 2020 et envoyé auprès de 62 artistes de danse repérés en Bourgogne-Franche-Comté. Ce recensement a été effectué en croisant les fichiers de contacts de VIADANSE, du Dancing et d'ARTIS-le lab, ainsi que ceux de la Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Bourgogne-Franche-Comté. Parmi ces 62 personnes, 57 sont responsables artistiques de leur compagnie et 5 ne disposent pas d'une structure artistique propre. Le questionnaire comprenait une quarantaine de questions abordant plusieurs sujets liés à l'activité de danseur et de chorégraphe (formation, implantation régionale, financements de projets...). Le taux de réponses au questionnaire est de 59% ce qui donne une certaine validité aux résultats obtenus. Les données issues du questionnaire¹ ont été traitées et analysées entre mai 2020 et février 2021, l'analyse a été complétée par la lecture d'études et de ressources documentaires dont la liste se trouve en fin de document. La synthèse écrite de cette analyse a été réalisée entre août 2020 et mars 2021. L'ensemble de ce travail a été mené par un comité de suivi composé de membres des trois structures partenaires.

► Organisation de l'analyse

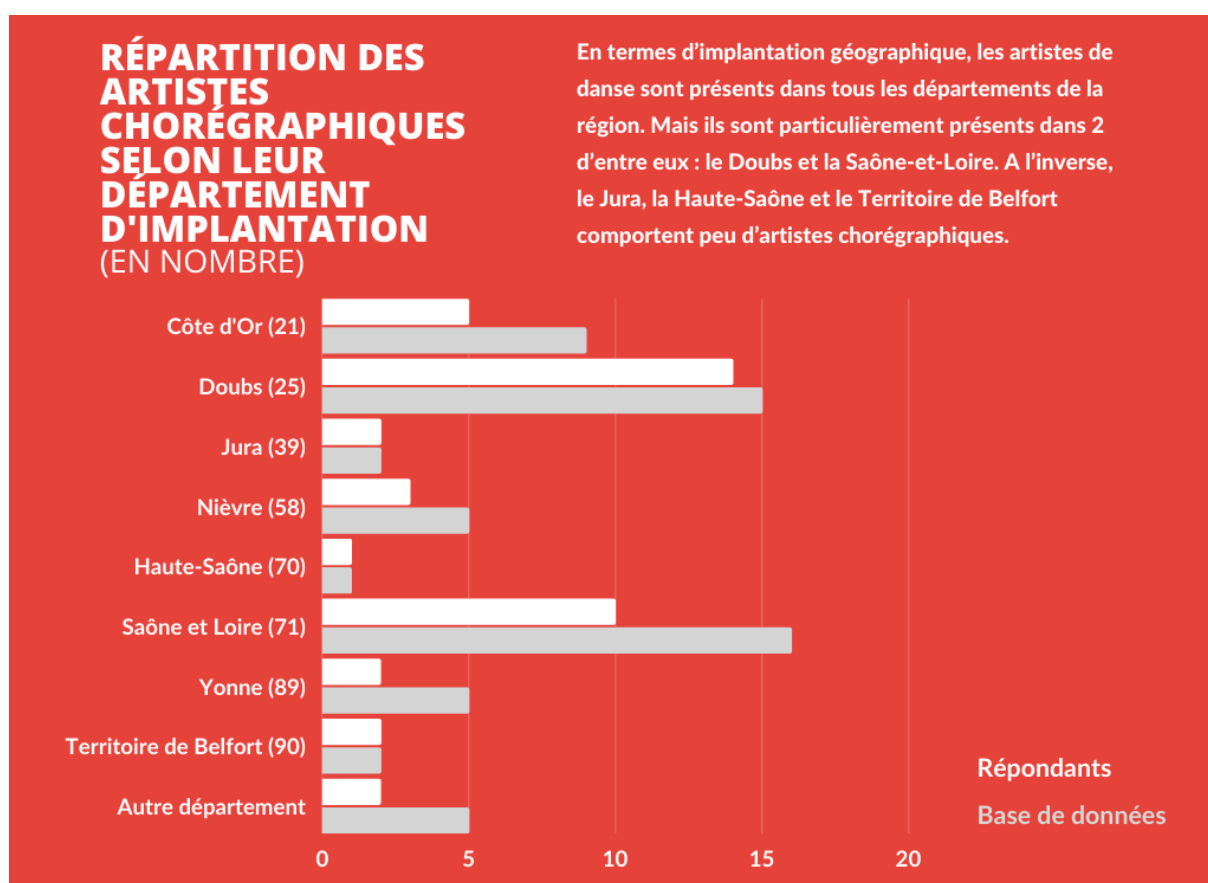
La trame du document reprend les différents sujets qui ont été abordés dans le questionnaire envoyé aux artistes, en les organisant par grandes thématiques. Une première « carte d'identité » de la danse en Bourgogne-Franche-Comté est établie en premier lieu en présentant les données liées à l'âge, au sexe et à l'implantation territoriale. Cette étape sert de point d'appui pour le développement de trois thématiques. L'analyse se concentre d'abord sur le profil artistique des individus, allant de son type de pratique à son implantation en région en passant par son registre artistique. Elle en vient ensuite à interroger la structuration des professionnels, sa forme et son niveau de développement. Corrélés à la structuration, les soutiens financiers et partenariaux des artistes chorégraphiques sont enfin abordés. Si l'analyse présentée dans les pages qui suivent dispose d'une certaine solidité due au taux de réponses au questionnaire, il convient néanmoins de préciser qu'elle ne prétend pas à l'exhaustivité. Certains éléments sont sans doute incomplets et d'autres manquent probablement à l'appel. Il faut donc rester sur une lecture prudente de la situation de la danse en Bourgogne-Franche-Comté. Ce document vise avant tout à stimuler la réflexion et à donner une première approche de ce secteur artistique qui nécessitera d'être complété et affiné.

¹ Avertissement : les données chiffrées présentées dans ce document sont parfois arrondies au plus près de leurs valeurs réelles. Une somme d'arrondis peut être parfois légèrement supérieure ou inférieure à la somme des valeurs réelles.

UNE PREMIÈRE
VUE D'ENSEMBLE DE LA
DANSE EN
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Avant d'établir la « carte d'identité » de la danse en région, il convient de rappeler quelques éléments généraux concernant la Bourgogne-Franche-Comté.

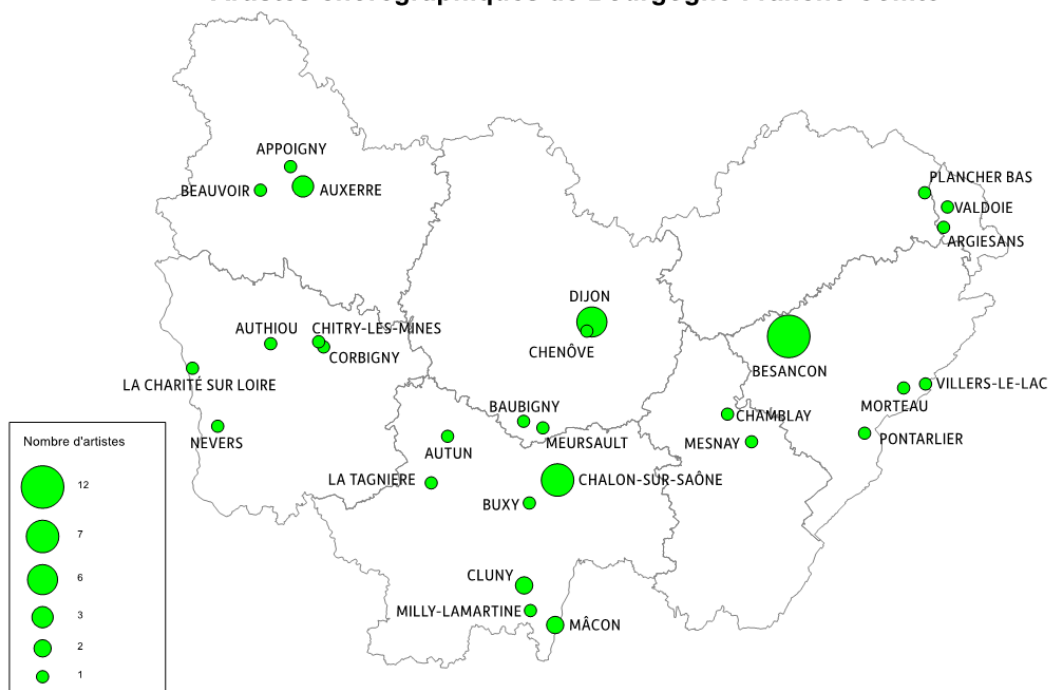
Cinquième région la plus vaste du territoire métropolitain, la Bourgogne-Franche-Comté représente 4 % de l'économie française mais est deux fois moins densément peuplée que la moyenne (environ 2,8 millions d'habitants). Région de tradition industrielle et agricole (agro-alimentaire et viticulture notamment), sa population est répartie de façon inégale sur son territoire, dessinant quatre grands ensembles : un axe Rhin-Rhône (de Chalon-sur-Saône à Belfort) au maillage urbain multipolaire et resserré, quelques grands pôles davantage tournés vers l'extérieur de la région (Sens, Auxerre, Nevers, Mâcon), la partie est de la région influencée par l'attractivité exercée par la Suisse voisine, de nombreuses zones très peu densément peuplées à l'ouest et au nord de la région¹. La « carte d'identité » de la danse en région suit en grande partie ces caractéristiques.



Le graphique et la carte qui suit permettent de visualiser cette répartition, le premier de façon statistique, la seconde de manière géographique.

¹ *Portrait de la Bourgogne-Franche-Comté*, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), 2016

Carte N°1 Artistes chorégraphiques de Bourgogne-Franche-Comté



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

Quelques explications justifiant cette répartition peuvent être avancées :

- ▶ dans le Doubs, cette concentration se manifeste surtout au sein d'une ville en particulier : Besançon. La présence de la Friche artistique (lieu rassemblant les bureaux de plusieurs compagnies et des espaces de travail artistique) et, au sein de celle-ci la présence du Studio de danse géré par la Compagnie Pernette, ont sans doute généré une dynamique d'acteurs de la danse et favorisé l'implantation de compagnies, danseurs et chorégraphes.
- ▶ en Saône-et-Loire, outre une dynamique d'acteurs culturels très riche là aussi, la politique menée par le Conseil départemental en faveur de la danse n'est sans doute pas étrangère à cette forte implantation.
- ▶ par rapport aux départements comportant peu de compagnies, il est difficile d'établir des hypothèses permettant d'expliquer cette faible implantation. Il serait intéressant, dans le cadre d'un travail plus poussé, d'approfondir cette question afin de comprendre les raisons de cette faible installation.

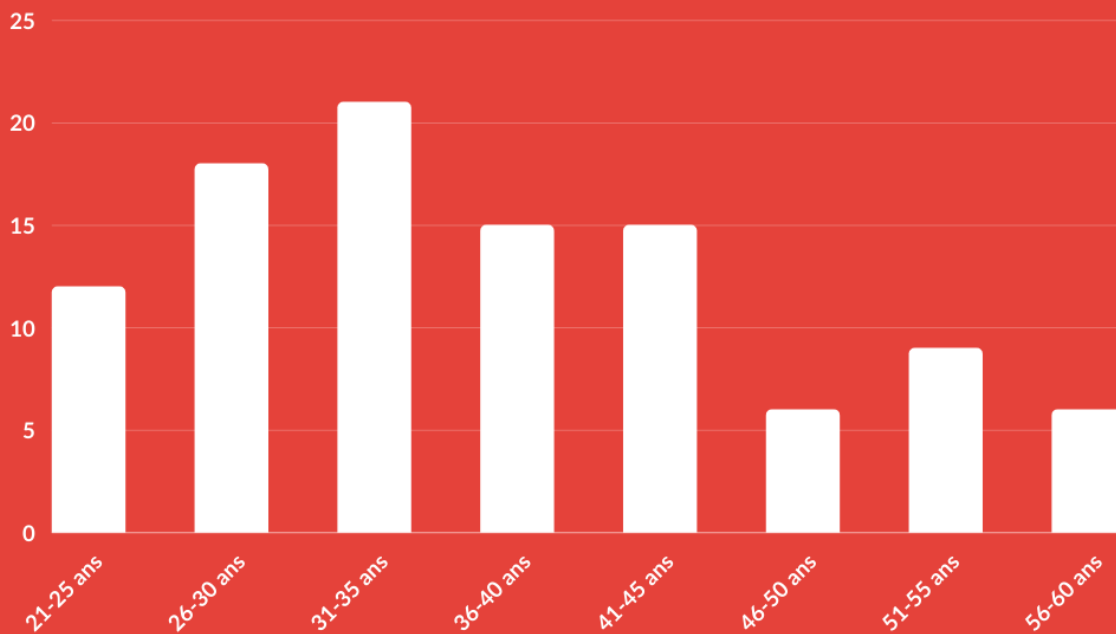
Un autre élément est à noter dans le graphique ci-dessus : la présence non-négligeable d'artistes s'inscrivant dans la dynamique de la Bourgogne-Franche-Comté, mais dont le lieu d'implantation est situé en dehors de la région. Deux d'entre eux sont en Île-de-France, deux en Grand Est, un en Auvergne-Rhône-Alpes. Si l'enquête ne permet pas d'établir clairement pourquoi ces lieux d'implantation sont situés en dehors de la région, quelques hypothèses peuvent cependant être avancées : artiste en cours d'implantation en Bourgogne-Franche-Comté, importante activité en Bourgogne-Franche-Comté même si le cœur d'activité de l'artiste est situé dans une autre région, souhait de travailler dans une région moins « saturée » en termes de présence artistique... Les projets d'implantation en Bourgogne-Franche-Comté sont réguliers et concernent un nombre significatif d'artistes chorégraphiques, même si pour certains d'entre eux la démarche n'arrive pas jusqu'à son terme.

NB : trois individus de la base de données ne sont pas inclus dans le graphique, pour cause d'absence d'informations au sujet de leur lieu d'implantation.

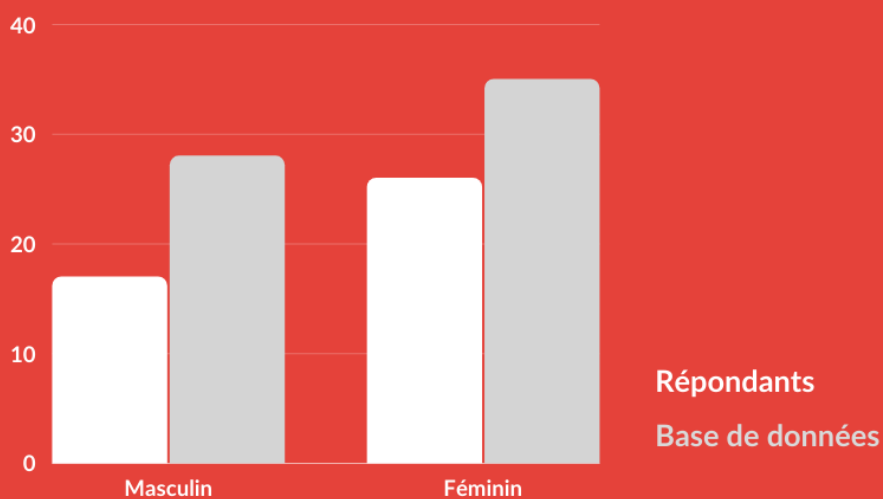
En ce qui concerne d'autres caractéristiques de cette « carte d'identité » chorégraphique, les éléments suivants peuvent être notés. Sur une échelle d'âge ou pyramide des âges allant de 20 à 60 ans, la moyenne d'âge des artistes chorégraphiques est de 37,5 ans et l'âge médian est de 35,5 ans, les deux tranches d'âge les plus représentées étant comprises entre 26 et 35 ans. Ce qui fait que cette population est relativement jeune. Il s'agit également d'une population composée majoritairement de femmes. Ces chiffres s'inscrivent dans une tendance similaire pour la danse à l'échelle nationale, même si des écarts assez importants (plus ou moins dix points) existent entre les données nationales et les éléments régionaux¹.

¹ Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication – Edition 2020, Département des études, de la prospective et des statistiques – Ministère de la Culture, 2020

RÉPARTITION DES ARTISTES CHORÉGRAPHIQUES SELON L'ÂGE (EN %)



RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON LE SEXE (EN NOMBRE)



Deux derniers éléments sont à indiquer pour compléter cette première vue d'ensemble.

Lors d'un recensement effectué en 2006, 10 compagnies de danse avaient été repérées en Bourgogne¹. Quinze ans plus tard, ce nombre a triplé, toujours pour la seule Bourgogne, et il est possible d'envisager qu'un phénomène de croissance assez similaire ait eu lieu pour la Franche-Comté sur la même période.

En ce qui concerne la période récente, et comme cela est indiqué dans l'introduction, il existe 57 responsables artistiques de compagnies sur les 62 artistes de danse repérés : cela représente environ 16,3% du total des compagnies recensées en Bourgogne-Franche-Comté, estimé à environ 350², toutes disciplines artistiques confondues. Afin de mettre en perspective ces chiffres, une comparaison peut être faite par rapport à d'autres régions métropolitaines :

	Bourgogne-Franche-Comté	Auvergne-Rhône-Alpes ³	Nouvelle-Aquitaine ⁴
Superficie (km ²)	47 784	69 711	84 061
Population (en milliers) ⁵	2 813	8 037	5 994
Nombre de compagnies de danse	57	176	126
Nombre total de compagnies (toutes disciplines confondues)	350	578	1 100
Rapport compagnies de danse/ensemble des compagnies (en %)	16,3%	30,5%	11,5%

Cette « carte d'identité » fait apparaître de premiers éléments permettant de commencer à dessiner le portrait de la danse en Bourgogne-Franche-Comté. Il est possible à partir de là de les compléter par d'autres éléments.

1 LE MOAL Philippe, CHARBONNIER Henri, *Panorama de l'activité chorégraphique en Bourgogne*, Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles - Ministère de la Culture, 2006

2 Ce chiffre est issu d'un recensement des équipes artistiques de Bourgogne-Franche-Comté effectué par ARTIS-le lab en 2017.

3 *Atlas du spectacle vivant en Auvergne-Rhône-Alpes*, Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, 2020

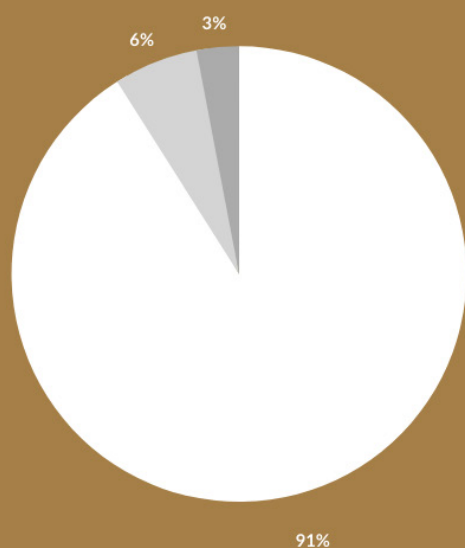
4 *La danse en Nouvelle-Aquitaine - Le Guide des acteurs de la création et de la diffusion*, L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine, 2020

5 *Atlas régional de la culture*, Département des études, de la prospective et des statistiques - Ministère de la Culture, 2018

**UN PROFIL ARTISTIQUE
ASSEZ SPECIFIQUE
DES DANSEURS ET
DES CHORÉGRAPHERS**

En tant qu'individus, les artistes chorégraphiques ont différentes caractéristiques qui dessinent un certain type de profil.

TYPE DE PRATIQUE DE LA DANSE



- La quasi-totalité des personnes interrogées revendique le fait de pratiquer la danse à titre professionnel, seul 9% des personnes se considèrent comme ayant une pratique semi-professionnelle ou en voie de professionnalisation.

Professionnelle
Semi-professionnelle
En voie de professionnalisation

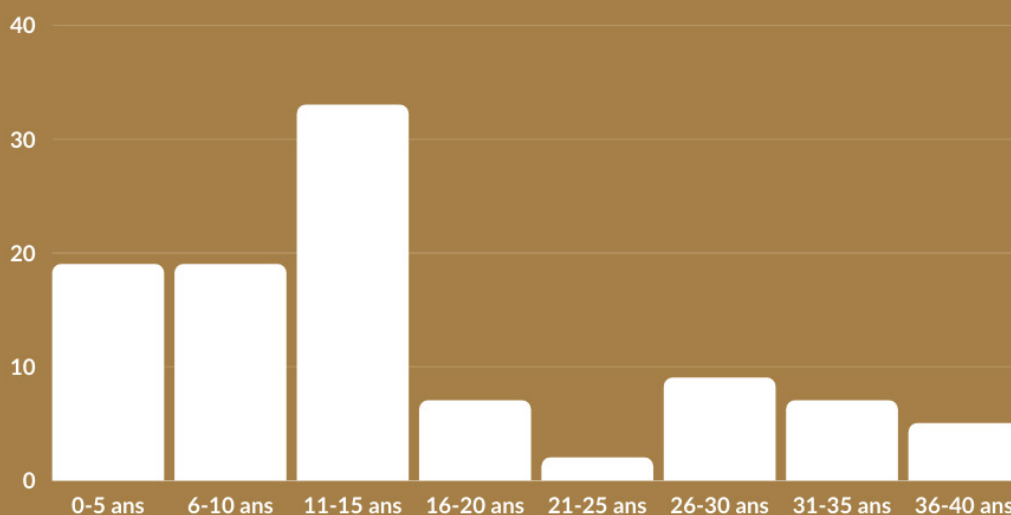
Cette affirmation soulève cependant quelques questions, notamment par rapport au sens du mot « professionnel » et à la façon dont se l'approprient les répondants.

- ▶ Est-ce que cela signifie qu'il s'agit de l'activité principale de la personne, qu'elle en a fait son métier ?
- ▶ Ou bien est-ce une façon de désigner le fait que cette activité permet à la personne d'en vivre pleinement et entièrement ?

On peut également interroger le type d'activité qui est pratiqué de façon professionnelle (création, enseignement, action culturelle...).

RÉPARTITION DES ARTISTES SELON LE NOMBRE D'ANNÉES DE PRATIQUE (EN POURCENTAGE)

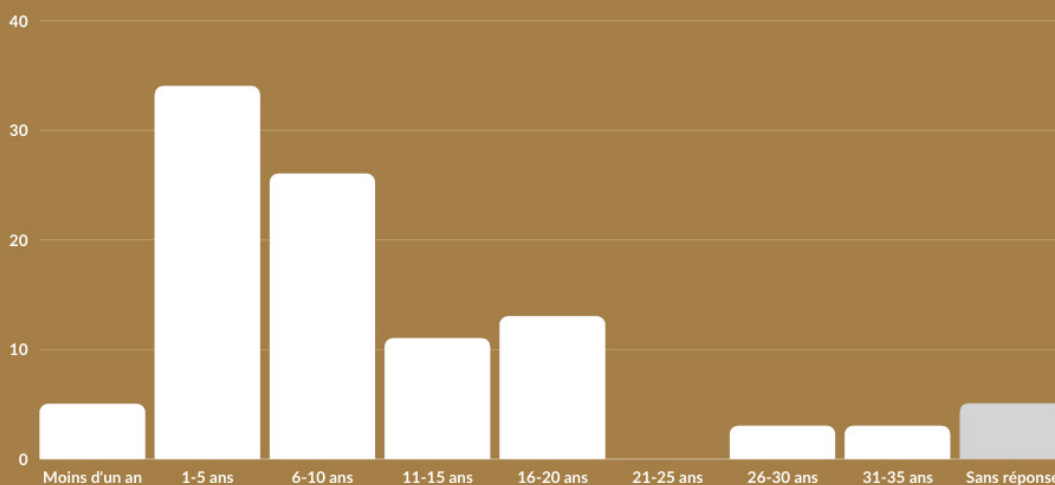
Une très grande partie des artistes n'exerce au mieux que depuis une quinzaine d'années (71%). Ce sont en général des personnes ayant entre 25 et 40 ans, recoupant en cela les informations concernant la relative jeunesse des personnes interrogées. Elles sont sorties de formation il y a quelques années seulement, au plus tard il y a une quinzaine d'années également.



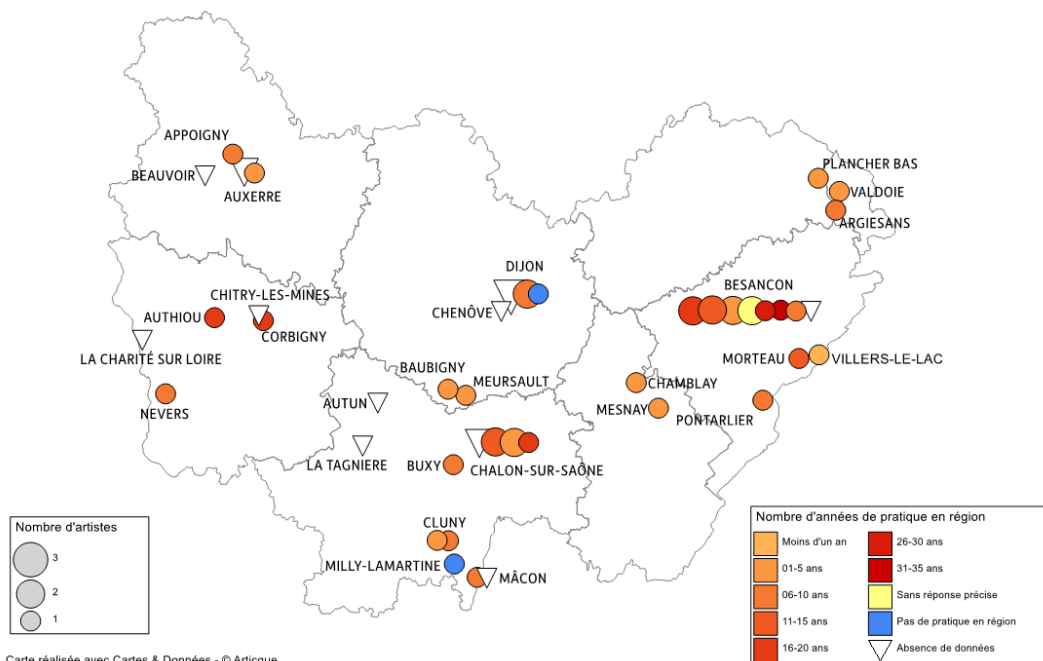
Si l'on s'intéresse au nombre d'années de pratique en région, on observe un décalage entre ces chiffres et ceux issus du graphique précédent.

RÉPARTITION DES ARTISTES SELON LE NOMBRE D'ANNÉES DE PRATIQUE EN RÉGION (EN POURCENTAGE)

- Une écrasante majorité des artistes de danse (91%) exerce tout ou partie de son activité en Bourgogne-Franche-Comté. Mais dans la plupart des cas, depuis une dizaine d'années au mieux. Ce qui indique que le démarrage de carrière, ou à défaut de la pratique professionnelle, ne s'effectue pas en Bourgogne-Franche-Comté.



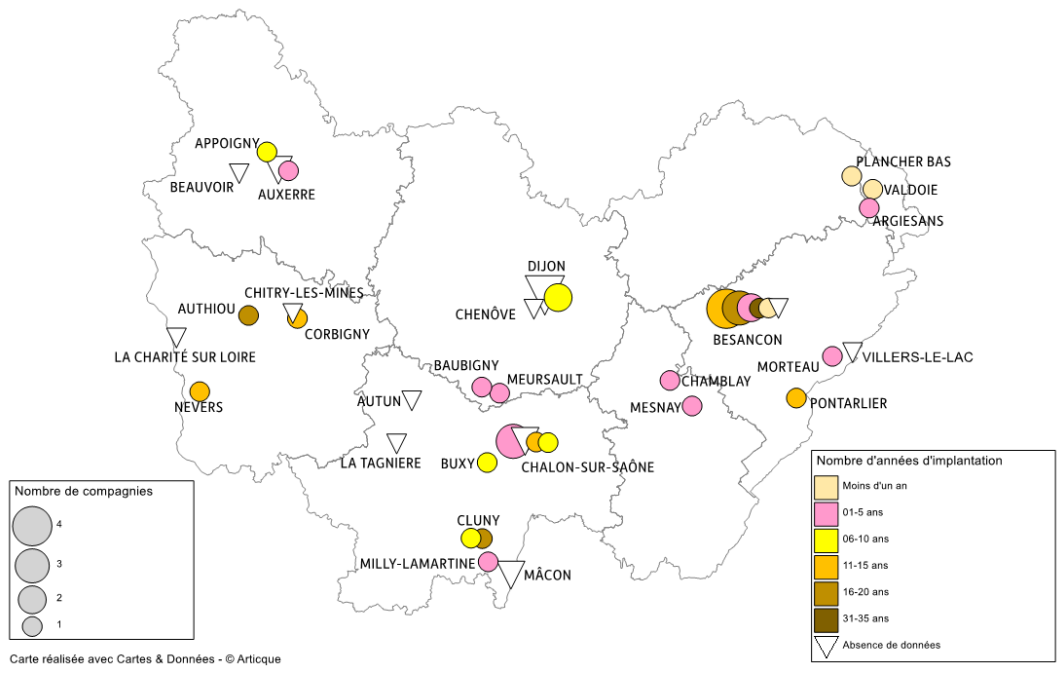
Carte N°2
Artistes chorégraphiques de Bourgogne-Franche-Comté
selon le nombre d'années de pratique en région



En analysant la carte n°2, il est possible de dégager l'hypothèse suivante : la présence d'artistes depuis plusieurs années dans des villes semble favoriser l'implantation au fil des ans de nouveaux artistes. Ce phénomène se produit surtout en milieu urbain.

► En croisant les données des 2 précédents graphiques, nous constatons que la Bourgogne-Franche-Comté comprend en majorité des artistes chorégraphiques qui sont au début, ou à tout le moins dans la première partie, de leur parcours chorégraphique, que ce soit en tant qu'artiste ou par rapport au fait d'exercer en région.

Carte N°3
Compagnies chorégraphiques de Bourgogne-Franche-Comté
selon le nombre d'années d'implantation



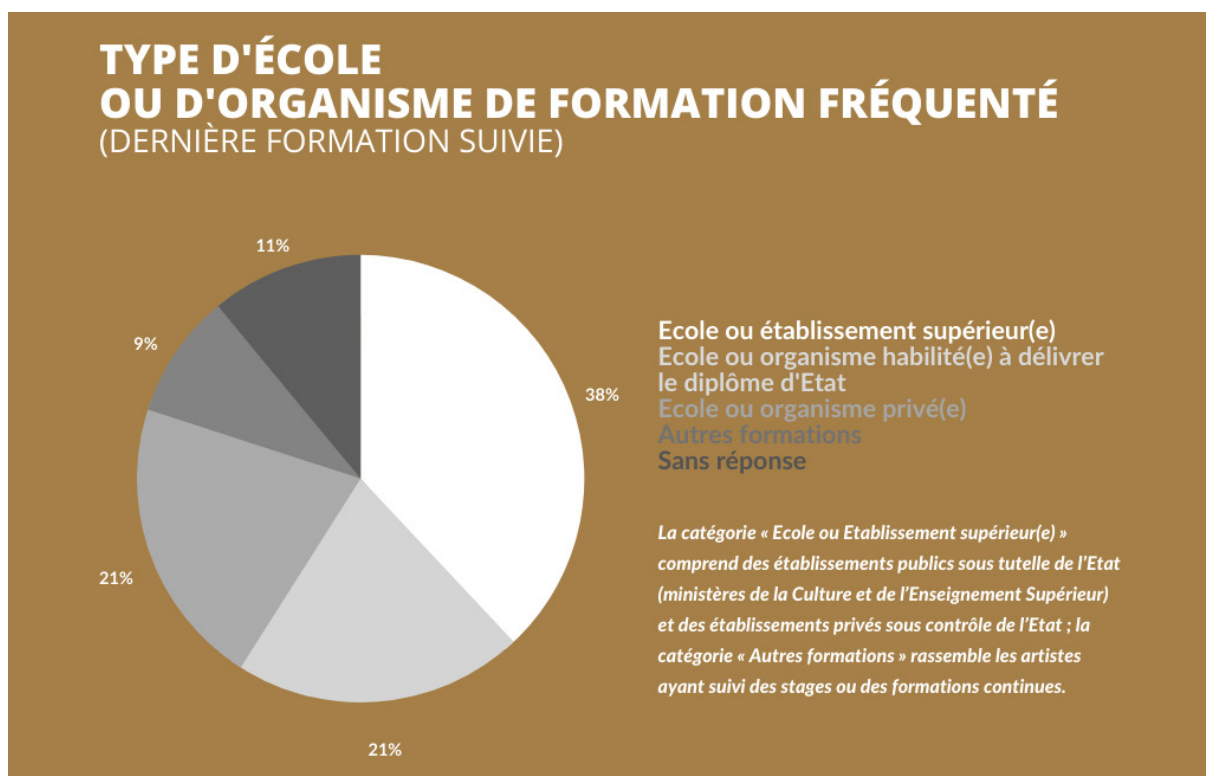
Ce constat est également visible si l'on regarde uniquement les compagnies de danse (c'est-à-dire seulement les artistes disposant de leur propre compagnie) selon leur nombre d'années d'implantation en région. Si pour certains artistes, il y a correspondance entre le nombre d'années de pratique en région et le nombre d'années d'implantation de la compagnie en région, pour d'autres nous pouvons observer un décalage entre ces 2 éléments. La création de la compagnie s'effectue quelques années après l'implantation en région, ce qui peut être vu comme un élément de renforcement de cette dernière.

Lorsque l'on interroge les artistes sur les raisons qui les ont poussés à s'installer en Bourgogne-Franche-Comté, ou à défaut d'y travailler de façon importante, seul un quart d'entre eux invoque des raisons professionnelles (demande d'institutions ou de pouvoirs publics, réseau professionnel...). La très grande majorité des artistes l'a fait pour des raisons personnelles qui tiennent entre autres aux origines familiales, à un attachement à la ruralité, un intérêt pour une forme d'émulation communautaire (on observe notamment cela en Franche-Comté), une attirance pour la beauté de la région, une volonté de sortir des grandes villes... La plupart de ces raisons sont confirmées par le profil de la région. En effet, la Bourgogne-Franche-Comté est l'une des régions les moins artificialisées de France métropolitaine ce qui fait qu'elle dispose d'un patrimoine naturel mais aussi architectural important. A cela s'ajoute un maillage urbain composé de villes de densité intermédiaire, et dont les périphéries sont constituées de communes de faible densité¹. Il n'est pas à exclure cependant que certaines de ces implantations s'expliquent également par le fait que le secteur chorégraphique est saturé dans d'autres régions (c'est le cas en Île-de-France mais aussi dans la région de Lyon).

► L'attractivité pour la Bourgogne-Franche-Comté ne s'explique pas principalement par des éléments professionnels, d'organisation du secteur. Ce qui souligne l'absence d'une structure culturelle forte et au rayonnement suffisamment important pour pouvoir favoriser l'implantation de nouveaux artistes sur le territoire régional.

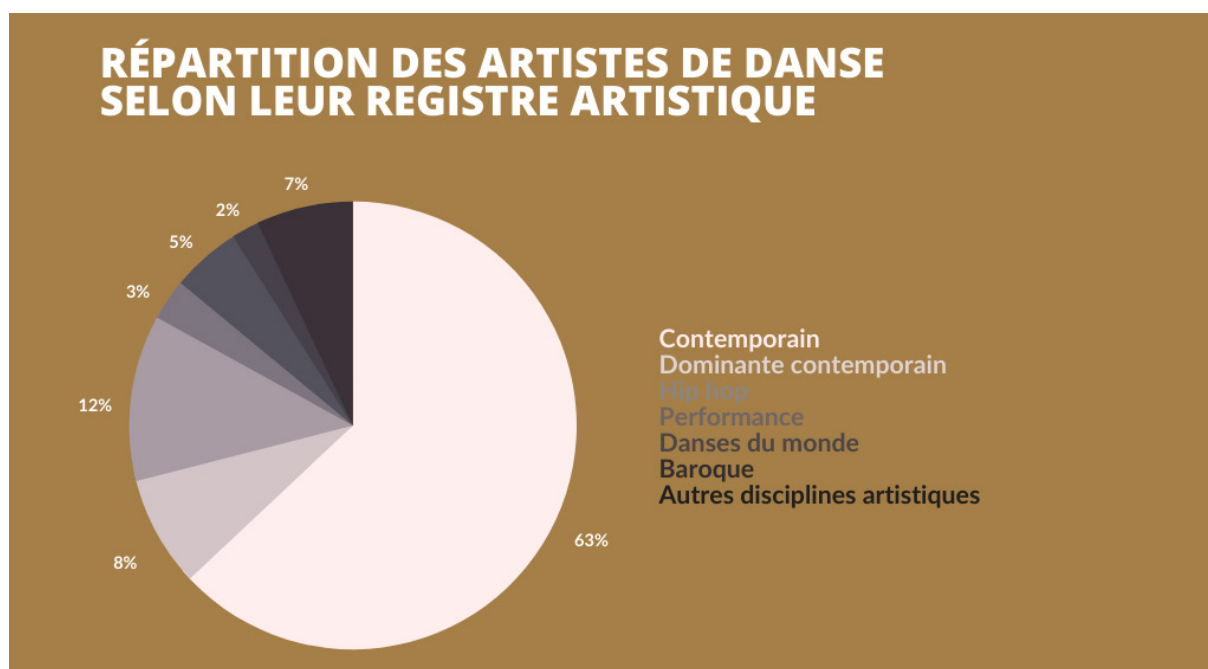
¹ *Portrait de la Bourgogne-Franche-Comté*, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), 2016

Cette remarque peut également être faite par rapport à la formation des artistes : la Bourgogne-Franche-Comté ne dispose pas d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un organisme de formation professionnelle dédié à la danse, que ce soit pour le diplôme d'interprète professionnel et de chorégraphe comme pour ceux de professeur de danse. La dernière formation suivie par les danseurs et chorégraphes de Bourgogne-Franche-Comté a été effectuée dans des établissements publics ou des écoles privés situés ailleurs en France, ou pour certains d'entre eux à l'étranger.



Cependant, il n'a pas été demandé aux interrogés s'ils avaient suivi ou non en région une première formation de type conservatoire avant de se diriger vers d'autres établissements d'enseignement. Il pourrait être intéressant d'approfondir cet élément afin de mesurer le rôle des conservatoires de la Bourgogne-Franche-Comté. En effet, sur les vingt conservatoires que compte la région, tous types de rayonnement confondus (communal, intercommunal, départemental, régional), quinze d'entre eux proposent un cursus danse.

Enfin, un dernier élément est à souligner concernant le registre artistique dans lequel exercent les artistes de danse. Une très grande partie d'entre eux se classe dans l'esthétique de la danse contemporaine, et au sein de celle-ci quelques artistes mêlent la danse contemporaine à d'autres disciplines (performance, théâtre physique...). Il est à noter également qu'il existe un certain nombre d'artistes qui intègrent de façon importante la danse dans leur pratique artistique, sans que cette discipline ne constitue nécessairement le cœur de leur projet d'activité (catégorie « autres disciplines artistiques »). Par exemple, il peut s'agir d'artistes de cirque ou bien d'arts de la rue qui peuvent intégrer de la danse contemporaine ou encore du tango argentin dans leurs créations.

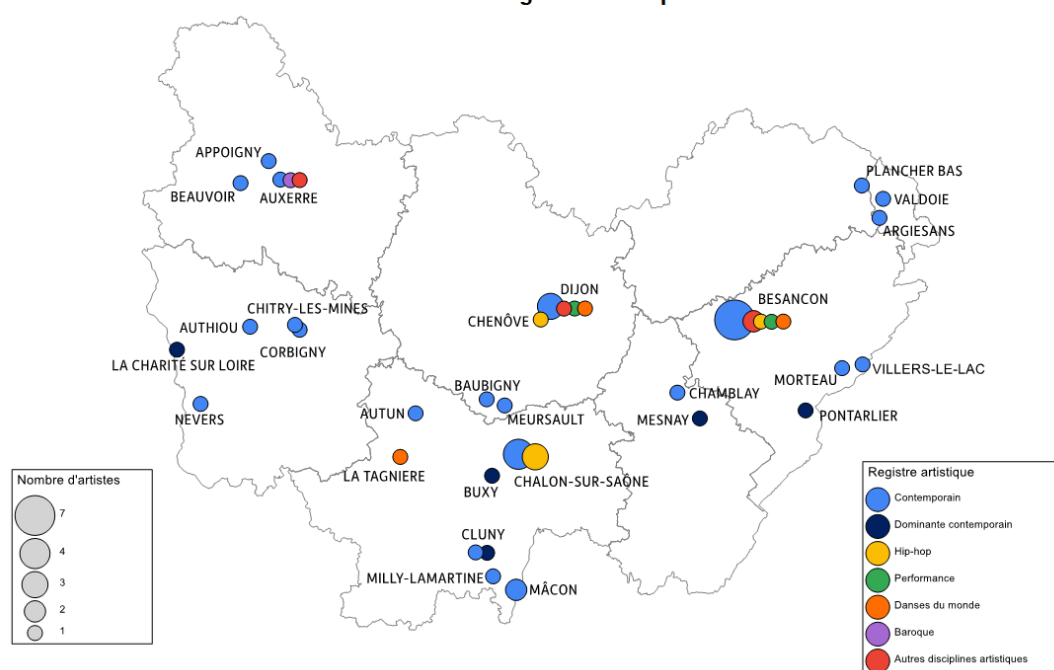


La répartition dans le graphique ci-dessus suit les grandes tendances que l'ONDA (Office National de Diffusion Artistique) a fait ressortir dans son étude sur la diffusion de la danse¹. Cependant, il semble important de souligner l'absence de deux registres artistiques au sein de ce graphique. Le recensement effectué ne fait pas apparaître des artistes officiant dans le registre de la danse classique, alors que celui-ci fait partie des enseignements donnés dans les conservatoires et certains établissements d'enseignement supérieur (une remarque similaire pourrait être faite également pour la danse jazz). Sans doute que l'absence d'une structure disposant du label « Opéra National en Région »² en Bourgogne-Franche-Comté explique en partie cette absence, ainsi que la faible diffusion en France de spectacles de danse classique¹. Il convient aussi de noter que le recensement s'appuie en partie sur les fichiers de contacts des deux structures labellisées pour la danse en région. Ces dernières étant majoritairement tournées vers la danse contemporaine, les artistes de danse classique sont moins repérés par ces structures, ce qui pourrait également expliquer leur absence de recensement.

1 URRUTIAGER Daniel (dir.), *La diffusion de la danse en France de 2011 à 2017*, Office National de Diffusion Artistique (ONDA) et Direction générale de la création artistique (DGCA) – Ministère de la Culture, 2019
 2 Structure de création et de diffusion agissant dans les domaines lyrique, musical et chorégraphique

L'autre absence concerne les danses traditionnelles. Il existe en effet dans l'ancienne région Bourgogne un certain nombre d'acteurs culturels officiant dans ce registre artistique¹. Situés principalement dans le Morvan mais aussi ailleurs, ils effectuent un travail qui mêle documentation, diffusion, formation, et valorisation des musiques et des danses traditionnelles. Leur type de pratique (professionnelle et/ou semi-professionnelle) reste à déterminer. Ce registre de danse reste cependant non négligeable en région et l'absence d'artistes de ce type dans le recensement effectué pose la question d'un travail approfondi et complémentaire à mener, afin de saisir les différentes spécificités du secteur de la danse en Bourgogne-Franche-Comté.

Carte N°4
Artistes chorégraphiques de Bourgogne-Franche-Comté
 selon leur registre artistique



A la lecture de la carte ci-dessus, il semble que plus il y a d'artistes implantés dans une même commune, plus cela favorise la diversité des registres artistiques. Cela se voit notamment à Besançon, Dijon, et dans une moindre mesure à Auxerre. Il est à noter également la présence importante d'artistes de hip-hop à Chalon-sur-Saône, signe d'un terreau favorable à ce registre artistique. Il serait intéressant d'étudier plus en détails ce qui a permis l'émergence de cette concentration d'artistes de hip-hop dans cette ville.

Si le profil artistique des individus donne un éclairage intéressant sur les danseurs et les chorégraphes présents en région, il convient maintenant de s'interroger sur la façon dont ces derniers travaillent et mènent leurs activités.

1 LE MOAL Philippe, CHARBONNIER Henri, Panorama de l'activité chorégraphique en Bourgogne, Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles - Ministère de la Culture, 2006

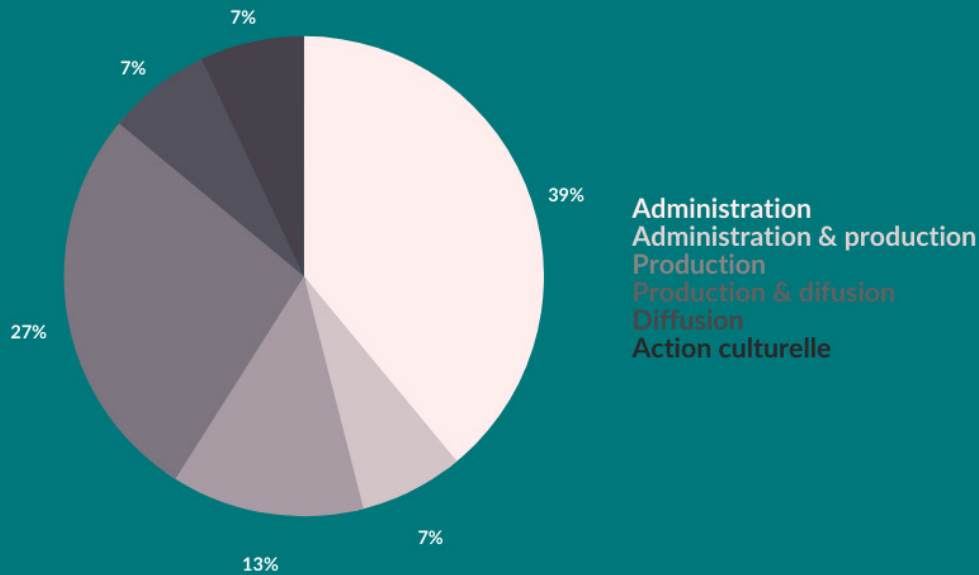
UNE STRUCTURATION
CLASSIQUE MAIS FRAGILE

La façon dont les artistes de danse de Bourgogne-Franche-Comté ont structuré leurs activités révèle certaines tendances à l'œuvre en région.

La quasi-totalité des artistes chorégraphiques dispose de sa propre compagnie (88%), rares sont les artistes qui n'en ont pas. Cependant, la forme « compagnie » reste une façon classique d'appréhender son parcours artistique : la majorité des personnes qui ne dispose pas de compagnie a manifesté son intention d'en créer une, ou d'être en train de le faire. Il est possible de s'interroger sur les motivations qui poussent ces personnes à vouloir créer leur structure : est-ce par volonté de disposer de leur propre compagnie et ainsi être plus libre dans la conduite de leurs projets ? Ou bien est-ce par nécessité économique car leurs autres activités de la personne ne leur permettent pas de vivre pleinement de leur pratique ? Ou encore est-ce pour bénéficier de financements institutionnels, ces derniers ne pouvant être versés qu'à une structure et non un individu ? Il serait intéressant de questionner plus précisément ces personnes à ce sujet. Quoi qu'il en soit, l'absence de compagnie ne les empêche pas d'arriver à monter des projets par le biais d'une autre structure quand elles le peuvent.

Le propos qui va être déroulé dans les lignes qui suivent ne concerne que les artistes de danse qui disposent de leur propre compagnie. En termes de structuration administrative, 53% des compagnies disposent d'une équipe dédiée à l'administration. Ces équipes sont dans leur très grande majorité composées de une à deux personnes. Seul un petit nombre de compagnies (11%) arrive à constituer une équipe administrative de trois personnes : cela correspond plutôt à des compagnies conventionnées avec l'Etat et/ou une ou plusieurs collectivités territoriales. Les fonctions occupées sont très souvent celles dédiées à l'administration d'une part (47%) et à la production et diffusion d'autre part (47%). Seules les compagnies plus développées ont une personne affectée à l'action culturelle. En revanche, les compagnies de danse de Bourgogne-Franche-Comté ne semblent pas disposer de chargés de développement à part entière, signe que la structuration des compagnies n'est pas envisagée sous cet angle-là. Si parfois des personnes sont en charge du développement de la compagnie pour laquelle elles travaillent, cela ne constitue qu'une partie de leur mission et elles effectuent d'autres tâches à côté (administration, production...).

TYPE DE FONCTION OCCUPÉE



Cela amène à interroger la façon dont le développement d'une compagnie est envisagé par les artistes. Si cela ne fait pas l'objet d'un poste spécifique (à temps complet ou à temps partiel), il est possible que le développement soit porté par plusieurs personnes : est-ce le directeur artistique et son équipe administrative, la gouvernance de la structure, la direction artistique seule... Il pourrait être intéressant d'interroger plus précisément les compagnies sur ce point.

► Il est difficile d'appréhender finement, à partir des données disponibles, la réalité de ces équipes administratives, notamment en ce qui concerne la forme de ces emplois : salariés permanents ou intermittents, temps complet ou temps partiel. Cela nécessiterait de réaliser une analyse complémentaire. Mais il est possible de faire l'hypothèse que la plupart des compagnies de danse de Bourgogne-Franche-Comté sont faiblement structurées sur le plan administratif. L'absence de bureaux de production en région peut en partie expliquer cela. Ces structures, qui ont pour but d'apporter un soutien (en administration, production, diffusion...) aux artistes, sont un élément non négligeable pour les compagnies dans leur organisation administrative. En l'absence d'une telle entité en Bourgogne-Franche-Comté, la structuration des compagnies s'effectue de façon plus difficile.

Depuis plusieurs années, la création de lieux gérés directement par des artistes et des compagnies se développe de plus en plus dans le secteur du spectacle vivant, toutes disciplines confondues. Si certains de ces lieux comportent une activité de diffusion, la plupart d'entre eux a été conçu comme lieu de création ou lieu de fabrique artistique. En ce qui concerne la danse en Bourgogne-Franche-Comté, les professionnels disposant d'un lieu ne sont pas nombreux (environ 20%). Il s'agit souvent de personnes implantées depuis plusieurs années sur le territoire régional et dont le lieu est en activité depuis un certain temps.

TYPE D'USAGE DU LIEU (EN POURCENTAGE)

Si tous les lieux servent d'abord de local de répétition pour l'artiste ou la compagnie gestionnaire, plusieurs d'entre eux servent également de lieu de résidence ouvert à des compagnies extérieures, voire également de lieu de diffusion.



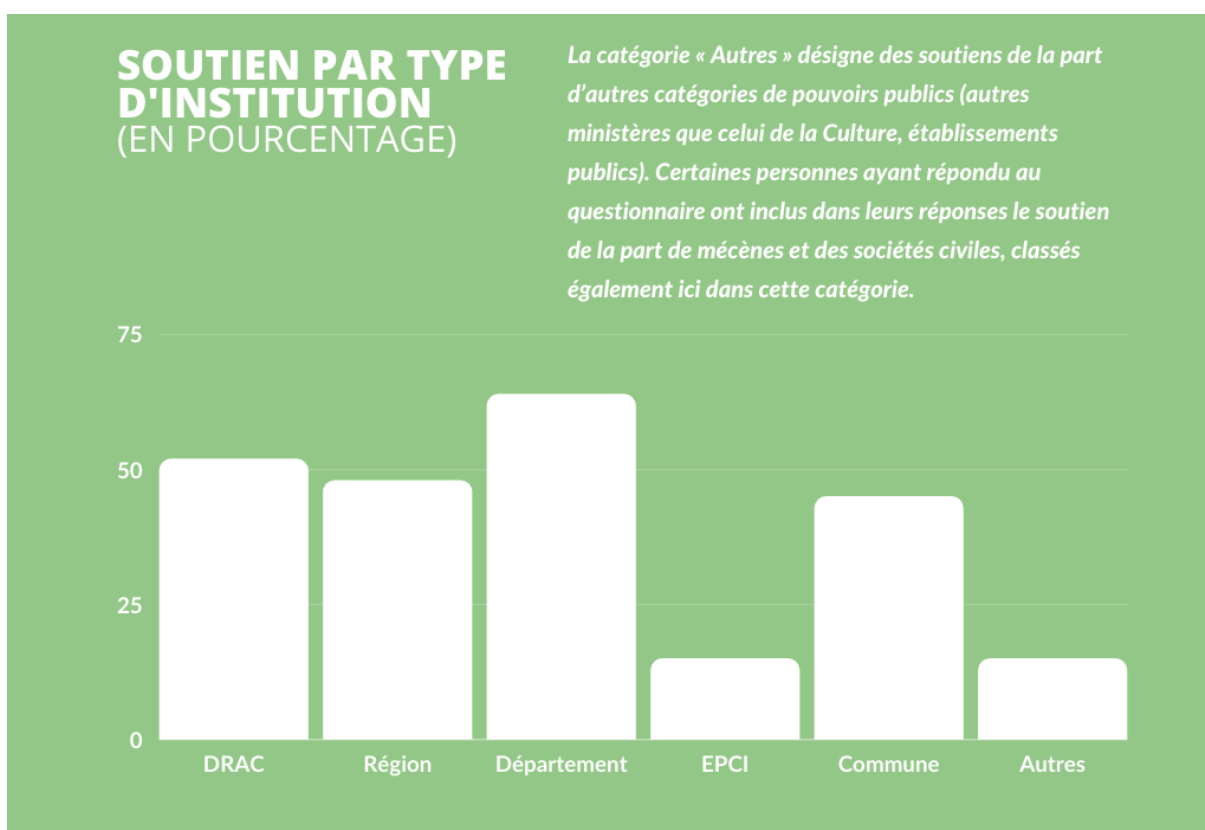
► Des raisons diverses président sans doute à la création de ces lieux, et il serait pertinent de les interroger par rapport à cela. Pour la plupart de ceux appartenant aux 2e et 3e catégories du graphique ci-dessus, la compagnie gestionnaire existe depuis plus de 20 ans et le lieu depuis une quinzaine d'années. Dans ces 2 cas, le lieu a favorisé l'implantation en région ou est venu renforcer une présence active depuis plusieurs années sur le territoire. Certains de ces lieux, en parallèle de leur activité de soutien à la création, organisent des événements durant l'année qui prennent la forme de festival ou de temps fort (événement d'une courte durée de 1 à 2 jours).

L'observation du fonctionnement interne des compagnies chorégraphiques régionales est riche d'enseignement quant à leur niveau de structuration. Pour la compléter, il est utile de s'intéresser aux liens des compagnies avec leur environnement extérieur.

DES SOUTIENS FINANCIERS
ASSEZ MARQUÉS ET
DES PARTENARIATS VARIÉS

Analyser les artistes chorégraphiques par le prisme des soutiens qu'ils reçoivent à des degrés divers permet de mieux saisir leur niveau de développement et leur rayonnement géographique. Il convient de préciser que le propos qui va suivre ne concerne à nouveau que les compagnies et non les artistes qui n'en disposent pas.

Si l'on observe les compagnies de danse de Bourgogne-Franche-Comté par le biais des soutiens qu'elles reçoivent des pouvoirs publics (Etat, collectivités territoriales et leurs groupements), ici appelés « institutions », plusieurs éléments peuvent être relevés. Parmi les artistes qui disposent d'une compagnie, 15% d'entre eux ne reçoivent le soutien d'aucune institution. Il s'agit de compagnies très récentes qui démarrent leurs activités.



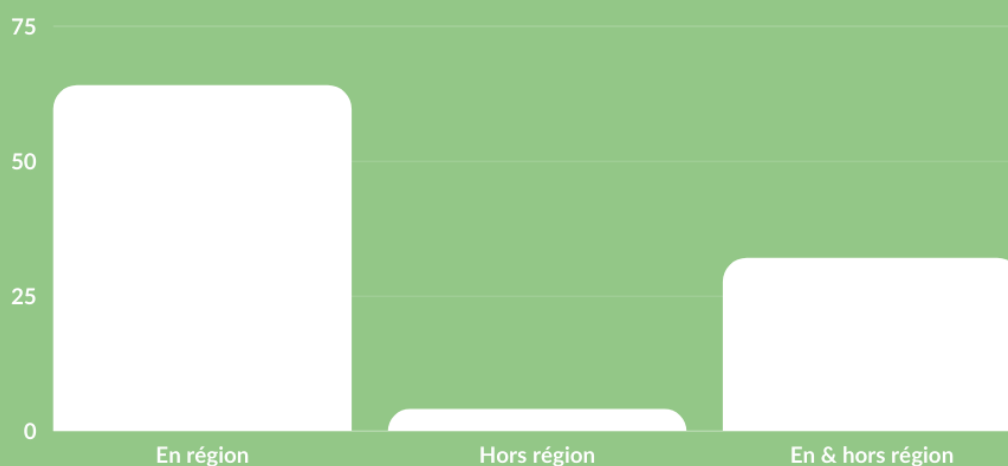
De manière générale dans le secteur culturel, la commune est le premier financeur des acteurs culturels. Si dans le graphique ci-dessus l'échelon communal joue un rôle important auprès des compagnies, le principal financeur est situé au niveau départemental. Ce qui montre que les Conseils départementaux jouent encore un rôle non négligeable dans le domaine culturel, dans un contexte de montée en puissance d'autres types de collectivités (Régions, Intercommunalités) et où la situation des finances publiques reste tendue. Il faut cependant quelque peu nuancer ce propos : le pourcentage important vis-à-vis des Départements s'explique par le fait qu'une très forte proportion de compagnies est implantée dans le Doubs et la Saône-et-Loire. Il est à noter également que malgré un processus national de développement du rôle des intercommunalités, celles-ci ne semblent pas jouer un rôle majeur dans le financement des compagnies de danse.

L'enquête réalisée auprès des artistes chorégraphiques de la région a posé la question du type d'aides qu'ils recevaient de la part des institutions, en proposant 2 catégories : aide au projet, aide au fonctionnement. Les réponses à cette question ne peuvent cependant être exploitées de manière fiable. D'une part la formulation insuffisamment précise de la question posée, et d'autre part les différentes interprétations faites par les répondants sur ce que chaque type d'aide signifiait, fragilisent la validité des réponses et cela mériterait un travail plus approfondi sur ce sujet. Tout au plus, quelques hypothèses peuvent être établies.

L'aide au projet est assez majoritaire dans le modèle économique des compagnies, celles qui bénéficient uniquement de subventions de fonctionnement étant assez peu nombreuses. Il existe également des compagnies qui cumulent les 2 types d'aides : il serait intéressant de connaître la proportion de chaque type d'aide dans le budget global de ces compagnies. Si nous nous intéressons au type d'aide versée par chaque institution, nous constatons que tous les pouvoirs publics attribuent en majorité des aides au projet. Mais plus l'institution dispose d'un territoire d'action étendu, plus le nombre des aides au fonctionnement est important. En ce qui concerne le profil des compagnies selon l'aide reçue, il est difficile de faire ressortir des éléments saillants. Si ce n'est que parmi les compagnies fonctionnant seulement avec des aides au projet, il existe une part importante de compagnies ayant une courte durée d'existence (entre 2 et 4 ans).

COLLABORATION RÉGULIÈRE AVEC UNE OU DES STRUCTURES (EN POURCENTAGE)

Lorsque l'on interroge les compagnies de danse sur la dimension partenariale qu'elles peuvent entretenir avec des structures de création et/ou de diffusion (lieux, festivals...), la plupart d'entre elles (65%) a noué des liens avec ce type de structure. En observant cela plus en détail, il apparaît qu'un très grand nombre de compagnies a créé des relations avec des structures de Bourgogne-Franche-Comté.



► Si parmi ces structures se trouvent des scènes labellisées et conventionnées, il y a également des lieux de diffusion intermédiaire. Seul un tiers des compagnies a noué des partenariats réguliers avec aussi bien des structures de Bourgogne-Franche-Comté qu'avec des structures situées dans d'autres régions. La forte proportion de compagnies ayant des partenariats réguliers uniquement régionaux pourrait indiquer les difficultés pour ces compagnies à travailler au-delà des frontières régionales.

Le questionnaire adressé aux artistes ne donnait pas d'indications spécifiques quant au sens du mot « collaboration » ce qui fait que plusieurs interprétations peuvent être envisagées par rapport à ce terme : soutien à la création (résidence, préachat, coproduction), programmation régulière, collaboration dans le cadre d'un projet d'action culturelle ou d'un projet de territoire... Une remarque peut cependant être faite par rapport à l'interprétation « programmation régulière ». Si l'on se penche sur l'hypothèse selon laquelle 64% de compagnies ont des difficultés à travailler en dehors de la région, et notamment à être diffusées, cela interroge sur ce qui fait obstacle à cette diffusion hors région. D'après l'étude réalisée par l'ONDA, la Bourgogne-Franche-Comté fait partie des régions dont le nombre de représentations de spectacles de danse est le plus faible¹, ce qui induit que les opportunités de diffusion sont plus nombreuses en dehors de cette région mais également que la concurrence y est plus forte. A l'inverse, cela signifie-t-il que les programmations dans des lieux de diffusion de Bourgogne-Franche-Comté comportent en très grande majorité des compagnies régionales ? Il est important également de préciser que les collectivités territoriales de Bourgogne-Franche-Comté, et en premier lieu le Conseil régional, ne proposent aucun dispositif d'aide à la diffusion hors région et n'ont pas signé de convention d'aide à la diffusion internationale avec l'Institut Français, contrairement à d'autres régions qui mènent des politiques proactives dans ce domaine (c'est notamment le cas en Grand Est). Ces questions liées à la diffusion mériteraient d'être approfondies en interrogeant à la fois les équipes artistiques et les structures de diffusion. Et de façon plus large, il serait intéressant de comprendre pourquoi le périmètre d'action d'une grande majorité de compagnies se situe principalement en région.

1 URRUTIAGER Daniel (dir.), *La diffusion de la danse en France de 2011 à 2017*, Office National de Diffusion Artistique (ONDA) et Direction générale de la création artistique (DGCA) – Ministère de la Culture, 2019

CONCLUSION

► Le panorama général dressé dans les pages précédentes est riche d'enseignements concernant la danse en Bourgogne-Franche-Comté. Les artistes chorégraphiques présentent un certain nombre de caractéristiques. Présents en nombre et sur l'ensemble du territoire régional, en particulier dans le Doubs et la Saône-et-Loire, ces artistes sont en majorité des danseurs contemporains ayant une trentaine d'années. Ils sont venus s'implanter en Bourgogne-Franche-Comté pour des raisons avant tout personnelles, et quelques années après avoir entamé leur parcours de danseur et de chorégraphe. Ce mouvement d'implantation est régulier car chaque année de nouveaux artistes de danse viennent s'installer dans la région. Mais si cet attrait continu constitue un atout pour le secteur chorégraphique régional, il n'en demeure pas moins que ce dernier comporte quelques faiblesses. En effet, les artistes de danse de la région rencontrent des difficultés pour atteindre une structuration solide, qui reste souvent marquée par la logique de projet et non de structure. L'absence de structure culturelle forte, que ce soit un lieu de création/diffusion ou un établissement supérieur de formation, ne permet pas aux artistes chorégraphiques de démarrer leur parcours artistique en région, ce qui ne favorise pas l'attractivité professionnelle de cette dernière. Et si l'implantation territoriale paraît assez forte, il semble qu'elle constitue le principal cadre d'activité des artistes, plusieurs de ces derniers ayant a priori plus de mal à travailler en dehors de la Bourgogne-Franche-Comté.

► Cette synthèse écrite des résultats de l'enquête menée en 2020 s'intitule « Portrait de la danse en Bourgogne-Franche-Comté ». Il serait sans doute plus juste de parler d'« un portrait de la danse en Bourgogne-Franche-Comté ». En premier lieu comme cela a été indiqué dans cette enquête, il manque un certain nombre d'informations, de précisions sur les différents sujets abordés. Mais également parce que l'enquête s'est adressée avant tout aux artistes. Or pour appréhender au mieux le secteur chorégraphique régional, une analyse de ce type pourrait être menée en direction des structures de programmation et de diffusion, des lieux de création, ainsi qu'en direction des pouvoirs publics. Cette pluralité de points de vue permettrait un élargissement du regard sur ce secteur artistique. Autre sujet essentiel, le rapport des artistes aux publics et aux populations : prendre en compte ce sujet permettrait de comprendre plus précisément comment s'effectue le travail d'implantation des artistes ainsi que le rapport à leur territoire. Enfin, cette enquête ne saurait faire abstraction du contexte dans lequel elle a été réalisée. La crise sanitaire due au coronavirus est survenue en plein milieu de la phase de récolte des données par le biais du questionnaire. Si le portrait présenté dans ce document correspond à une certaine réalité de ces dernières années, le prolongement de la crise sanitaire engendre des conséquences qui commencent seulement à se faire sentir dans le spectacle vivant, et dont il est difficile de mesurer leur ampleur à moyen et long termes. Le secteur chorégraphique régional est également concerné et les effets de cette crise devront être pris en compte dans le travail que souhaite mener dans les années à venir les partenaires à l'origine de cette enquête.

BIBLIOGRAPHIE

- ▶ *Paysage chorégraphique en Bourgogne*, Musique Danse Bourgogne, 2006
- ▶ LE MOAL Philippe, CHARBONNIER Henri, *Panorama de l'activité chorégraphique en Bourgogne*, Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles - Ministère de la Culture, 2006
- ▶ POUESSEL Katell, SIERRA-MARKIEWICZ Sylvie, VERGNEAU Nicolas, *Mission d'évaluation et de réflexion sur les lieux du spectacle vivant dans le sud Bourgogne, entre la Saône-et-Loire et la Nièvre*, Direction générale de la création artistique (DGCA) - Ministère de la Culture, 2016
- ▶ *Portrait de la Bourgogne-Franche-Comté*, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), 2016
- ▶ *Atlas régional de la culture*, Département des études, de la prospective et des statistiques - Ministère de la Culture, 2018
- ▶ URRUTIAGER Daniel (dir.), *La diffusion de la danse en France de 2011 à 2017*, Office National de Diffusion Artistique (ONDA) et Direction générale de la création artistique (DGCA) - Ministère de la Culture, 2019
- ▶ *Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication - Edition 2020*, Département des études, de la prospective et des statistiques - Ministère de la Culture, 2020
- ▶ *Atlas du spectacle vivant en Auvergne-Rhône-Alpes*, Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, 2020
- ▶ *La culture en Nouvelle-Aquitaine en quelques chiffres*, L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine, 2020
- ▶ *La danse en Nouvelle-Aquitaine - Le Guide des acteurs de la création et de la diffusion*, L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine, 2020

**LISTE DES COMPAGNIES
CHORÉGRAPHIQUES
EN BOUGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

La liste qui suit ne recense que les compagnies chorégraphiques de Bourgogne-Franche-Comté, repérées dans le cadre de l'enquête menée en 2020 auprès des artistes de danse de la région. Ne sont pas recensés les artistes qui ne disposent pas de compagnie.

COMPAGNIE	VILLE D'IMPLANTATION
<i>Côte d'Or</i>	
Cie Human future dance corps	BAUBIGNY
Association Figure 2 style	CHENÔVE
Cie Les Ecorchés	DIJON
Cie Cirque Végétal	DIJON
Cie Numb	DIJON
Luméma - Association Clair de lune	DIJON
Cie Affari esteri	DIJON
Cie Ex Novo	MEURSAULT
<i>Doubs</i>	
Advaïta L Cie - Sarath Amarasingam	BESANCON
Cie Astragale - Lulla Chourlin	BESANCON
Muchmuche Company	BESANCON
Cie du Courant d'air	BESANCON
Cie Comit2	BESANCON
Cie Pièces détachées	BESANCON
Cie Keichad	BESANCON
Cie Duende Flamenco	BESANCON
Cie Pernette	BESANCON
Cie BRRFTTTT	BESANCON
Cie Bilbobasso	BESANCON
Cie 1 des si	BESANCON
Cie Odradek	MORTEAU
Cie 3arancia	PONTARLIER
<i>Jura</i>	
Cie Morula	CHAMBLAY
Cie Le Gazouillis des Eléphants	MESNAY
<i>Nièvre</i>	
Cie Alfred Alerte	AUTHIOU
Cie Sehnsucht - Annamirl van der Pluijm	CHITRY-LES-MINES
Cie Les Alentours Rêveurs	CORBIGNY
Cie Des ailes aux pieds	LA CHARITÉ SUR LOIRE
Cie A Vous d'Voir	NEVERS

Haute-Saône

Cie du Plancher Bas

PLANCHER BAS

Saône-et-Loire

Cie Apparement

AUTUN

Cie LLE

BUXY

Cie Voix

CHALON-SUR-SAÔNE

Cie Flex Impact

CHALON-SUR-SAÔNE

Cie Fernweh

CHALON-SUR-SAÔNE

Cie Ecart

CHALON-SUR-SAÔNE

Cie MehDia

CHALON-SUR-SAÔNE

Cie TSN - Tout Simplement Nous

CHALON-SUR-SAÔNE

Cie La Ribambelle

CHALON-SUR-SAÔNE

Cie Le Grand Jeté

CLUNY

Cie Substance

CLUNY

Splanchnik Company

LA TAGNIERE

Cie Marie Braun / La Farfalla

MÂCON

Danse à Milly

MILLY-LAMARTINE

Yonne

Cie The Will Corporation

APPOIGNY

Cie Petite Foule Production

AUXERRE

Cie Oiseau Lyre

AUXERRE

Cie Isse

AUXERRE

Cie Incanto

BEAUVOIR

Territoire de Belfort

Cie AdVance

ARGIESANS

Cie Psaodi

VALDOIE

Autres départements

Espèce de collectif

STRASBOURG

Cie RN7

STRASBOURG

Cie De Fakto

LYON

Cie Trafic de styles

SURESNES

Ektos

VITRY-SUR-SEINE

Comité de pilotage de l'enquête :

Lucien AMMAR-ARINO (VIADANSE - CCN de Bourgogne-Franche-Comté à Belfort),
Mélanie GARZIGLIA, Frédéric SEGUETTE (Le Dancing - CDCN Dijon Bourgogne-Franche-Comté),
Gaël BLANCHARD, Benoît DELEPELAIRE, Julie THOZET (ARTIS-le lab)

Graphisme et mise en page :

Matthieu FORT (ARTIS-le lab)



x



x



VIADANSE est un Centre Chorégraphique National (CCN) basé à Belfort. Ses missions principales sont le soutien à la création, la production et la diffusion d'œuvres chorégraphiques, la mise en œuvre d'actions pédagogiques en milieu scolaire ainsi que de programmes de formation et d'actions de sensibilisation des publics.

Le Dancing est un Centre de Développement Chorégraphique National (CDCN) implanté à Dijon. Il a pour missions de soutenir la création, de favoriser la diffusion et de réaliser des actions artistiques de terrain qui prennent en compte les besoins d'éducation artistique des différents publics.

ARTIS-le lab est un organisme régional de ressource, d'accompagnement et de coopération au service des professionnels du spectacle vivant en Bourgogne-Franche-Comté. ARTIS-le lab est financé par le ministère de la Culture/DRAC et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Ce travail est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.